

---

# Du désir à l'audace, entre superlatif et excessif : le mot *audace* en français

## Résumés

Notre étude lexicale et sémantique du substantif *audace* montre, du latin au français, comment ce terme a connu une oscillation axiologique régulière entre les acceptions positive et négative (en bref, du courage à la témérité), favorisée par la labilité qui existe, indéniablement, entre le degré superlatif et l'expression de l'excessif.

Our lexical and semantic study of the noun *audace* shows, from Latin to French, how this term has experienced a regular axiological oscillation between the positive and negative meanings (in short, from courage to temerity), which is favored by the lability that undeniably exists between the superlative degree and the expression of excess.

**Mots clefs :** énergie, mouvement, hardiesse, contexte (linguistique, énonciatif, sociétal), connotation, axiologique.

**Key words:** energy, movement, boldness, context (linguistic, enunciative, societal), connotation, axiology.

Le substantif féminin *audace*, emprunt daté de 1387 au latin *audacia*, « audace, acte d'oser », est d'abord attesté en français dans son acception positive ; il signifie alors « hardiesse, témérité, courage entreprenant ». Puis il développe, dans le courant du XVI<sup>e</sup> siècle (vers 1540), le sens péjoratif de « hardiesse excessive, insolente », proche de l'arrogance. Au cours des siècles, ces deux pôles seront valorisés de façon très variable, avec une longue inflexion vers l'acception négative.

Ces deux connotations opposées existaient déjà en latin, comme en témoigne Félix Gaffiot, qui cependant présente en (1) le sens péjoratif (« le plus souvent employé en mauvaise part ») — Cicéron en fournit par exemple de nombreux emplois (*istius audacia*, *crudelitas*, *injuria* : l'audace, la cruauté, l'injustice de cet homme), et réserve à (2) l'acception méliorative : « audace, disposition à oser, fait d'oser, hardiesse » ou encore « hardiesse, décision » (pour

Cicéron, encore, « la disposition à braver le danger doit plutôt s'appeler audace que courage ». Étant donnés les exemples proposés, on peut ici penser qu'il s'agit simplement du choix personnel d'un lexicographe !

Le latin *audacia*, est dérivé — sans doute par l'intermédiaire de l'adjectif *audax*, *audacis*, « audacieux, effronté » — du verbe *audere* (« désirer, vouloir » puis « oser »).

Ce verbe (*audere*) est un dénominatif de l'adjectif *avidus* (« qui désire vivement, avide (de) » ; « âpre au gain, avare, cupide » ou encore « affamé, gourmand, vorace, glouton ») ; et cet adjectif est lui-même dérivé du verbe *avere*, rare, plutôt poétique en latin, signifiant « désirer vivement, être avide de » — d'où *avidus*, *aviditas*, *avarus* qui, eux, sont usuels.

Le verbe *audere* conserve, dans son sens premier, les sèmes du désir et de la volonté, signifiant « être désireux de, vouloir bien » (chez Plaute et Virgile, par exemple) ainsi que dans la formule de politesse *si audes* réduit à *sodes* : « si tu le désires, s'il te plaît ». Puis se développe le sens usuel et classique de « oser, avoir l'audace de » — cf. *audax*, « audacieux » ayant souvent un sens péjoratif, « effronté, impudent » ; *audacia* ; *audaculus*, diminutif familial (Pétrone) ; *ausus*, *us* (latin impérial) ; *ausum*, nom : « acte d'audace » (formé à partir du parfait *ausus sum* de *audere*).

À basse époque, ce substantif *ausum* a permis la formation du dénominatif *auso*, *as*, *are* (éliminant alors le semi-déponent *audere*), verbe auquel remontent les formes romanes, ital. *osare*, fr. *oser*, esp. *osar*.

Si l'on résume ce trajet lexical et sémantique du latin au français, on retiendra un sème commun à tous ces mots, celui d'un mouvement de soi vers l'extérieur, l'autre, le monde, empli d'une certaine énergie, force, conviction, courage, désir... On remarquera, en outre, l'actualisation (et la fluctuation) de connotations positives et négatives pour tous les termes de la série, ou plus exactement, le passage, toujours, du superlatif (*très*) à l'excessif (*trop*). Si le verbe de départ de cet ensemble, *avere*, peut signifier simplement « désirer » (devant un nom déterminé ou un infinitif) — chez Lucrèce, Horace, ou encore Cicéron — il a également le sens intensif de « désirer vivement, être avide de ». De même, *avidus*, comme nous l'avons vu, développe, à partir du sens du verbe de base, « qui désire vivement », de nombreuses acceptions péjoratives (entre autres, « avare, cupide, vorace »). Où l'on constate, une fois encore, que l'intensité, le haut degré (*très*) confine souvent à l'excessif (*trop*), qu'entre les deux, la frontière sémantique est labile, et qu'au fond, il s'agit d'une question de point de vue, subjectif, moral, social, culturel... ou encore religieux (de la *mesure* à l'*hybris*, en quelque sorte).

L'évolution sémantique de l'*audace* en français oscille de même autour de ces deux grandes acceptions que résume ainsi le *Trésor de la Langue Française (TLFi)*, pour le français contemporain, en commençant par le sens positif : « qualité qui incite à accomplir des actions difficiles, à prendre des risques pour réussir une entreprise considérée comme impossible » (plan moral, plan de la pensée, action physique, et par métonymie, en arts et littérature) ; puis « en mauvaise part », « hardiesse excessive et prêtant à critique » (vêtement, compor-

tement, action). Le premier sens du *TLF* n'est pas sans faire écho à la définition d'Émile Littré (1863), qui propose d'ailleurs exclusivement ce sens mélioratif : « Mouvement de l'âme qui porte à des actions extraordinaires, au mépris des obstacles et des dangers. *Être plein d'audace.* »

L'Académie française, quant à elle, après sa première édition (1694), qui présente également les deux sens dans cet ordre : « hardiesse extraordinaire ; parfois, hardiesse impudente », inverse l'ordre dès la 2<sup>e</sup> édition (1718), en écrivant de l'audace qu'elle est « hardiesse excessive » et que, deuxièmement, ce mot « se dit aussi en bonne part ». Les six éditions suivantes, de 1740 à 1935, reconduisent cette définition. Ce n'est que dans l'édition actuelle, en cours (la 9<sup>e</sup>), que le terme *audace* retrouve, en premier sens, une connotation positive : « 1. Hardiesse extrême (et par métonymie) acte témoignant d'une telle hardiesse. 2. Hardiesse excessive, impudence. » Cette inflexion lexicographique reflète assez justement l'utilisation et la réception du mot *audace* dans le français classique des xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles, comme en témoignent quelques dictionnaires de cette période.

Ainsi, Antoine Furetière, dans son *Dictionnaire universel* (1690) définit l'*audace* comme « insolence, témérité », évoquant *un soldat qui a l'audace de tirer l'épée contre son capitaine*, tout en rajoutant que ce mot « se prend quelquefois en bonne part, pour une entreprise hardie ». Et *audacieux* lui fournit l'occasion de parler d'Icare, *ce jeune audacieux qui périt pour vouloir voler trop haut*.

Au xviii<sup>e</sup> siècle, le dictionnaire de Trévoux (1738-42) commence, certes, par une définition plutôt laudative, puisque l'audace est la « passion par laquelle l'âme s'excite et se porte à surmonter les plus grandes difficultés », en donnant Racine pour exemple, *Mithridate ne croyait rien au-dessus de ses desseins et de son audace* — phrase où le contexte (en particulier, la coordination immédiate) oriente évidemment la connotation du substantif. Ce dont les auteurs sont conscients, puisqu'ils ajoutent aussitôt : « Quand ce mot d'*audace* est employé seul, il se prend ordinairement en mauvaise part, et alors il signifie, Hardiesse mêlée d'insolence et de témérité. » Pour preuve est donnée cette citation (approximative !) de Molière : *Comment avoir l'audace de battre un Philosophe comme moi ?* Enfin, ce mot « se prend quelquefois en bonne part pour une entreprise hardie, surtout lorsqu'il est adouci, ou par quelque épithète favorable, ou par quelque autre substantif qui l'accompagne. Ainsi on dit, une belle *audace*, une noble *audace*. » Et d'ajouter : « Le sujet que l'on traite peut encore rectifier ce mot, et lui donner un sens favorable. Par exemple, *Un autre cependant a fléchi son audace*. Racine. En ce cas, il signifie, Fierté. » C'est donc bien le contexte, linguistique (du mot) et énonciatif (du discours), qui, pour ces auteurs, oriente le mot *audace* vers un sens ou un autre ; puisque, même « employé seul » (à la différence de la coordination, *de ses desseins et de son audace*, du premier exemple), il dépend sémantiquement de l'orientation axiologique de l'énoncé, comme le montre très bien la question outrée du *Mariage forcé*.

On appréciera peut-être la note supplémentaire, ajoutée dans la 6<sup>e</sup> édition de ce dictionnaire, en 1771, à l'article *audace* : « La *hardiesse*, dit M. l'Abbé Girard, marque du courage et de l'assurance. L'*audace* marque de la hauteur et de la témérité. La *hardiesse* est pour les grandes qualités de l'âme, ce que le

ressort est pour les autres pièces d'une montre ; elle met tout en mouvement sans rien déranger : au lieu que l'*audace*, semblable à la main impétueuse d'un étourdi, met le désordre dans ce qui était fait pour l'accord et pour l'harmonie. » Où la métaphore de la précision horlogère vient à dessein concrétiser les mécanismes plus abstraits de nos âmes...

Enfin *L'Encyclopédie* (1751) rejoint cette même orientation, dans un court article qui englobe les trois substantifs *audace*, *hardiesse*, *effronterie* : « termes relatifs à la nature d'une action, à l'état de l'âme de celui qui l'entreprend, & à la manière avec laquelle il s'y porte », définition où l'ordre des domaines est assez singulier, allant de l'action (résultat) à l'agent (cause) et son comportement. La suite est catégorique, et ne semble souffrir aucune nuance : « La *hardiesse* marque du courage ; *l'audace* de la hauteur ; *l'effronterie* de la déraison & de l'indécence. *Hardiesse* se prend toujours en bonne part ; *audace* & *effronterie* se prennent toujours en mauvaise part. On est *hardi* dans le danger ; *audacieux* dans le discours ; *effronté* dans ses propositions. » Entré dans notre langue comme un mot positif, valorisant, pour dire le courage et la force de l'âme, *audace* est vite, et longtemps, devenu, comme *audacieux-se* d'ailleurs, un terme négatif, voire péjoratif, dénonçant l'excès de ce qui aurait pu être une qualité, si elle restait, certes affirmée, mais tout de même mesurée. Le poids moral, religieux, social, voire politique, n'est vraisemblablement pas étranger à cette orientation axiologique négative, que Littré semble bien le seul à ne pas avoir retenue, alors même que ses nombreux exemples ne présentent pas toujours, loin de là, l'*audace* comme un acte positif ! ce sont toujours, cependant, des « actions extraordinaires, au mépris des obstacles et des dangers », qui peuvent être moralement condamnables... mais ce n'est assurément pas le problème du lexicographe Littré, et cela est assez rare pour être souligné.

## Auteure

Mireille Ruppli

URCA, CIRLEP EA 4299

mireille.ruppli@univ-reims.fr

## Œuvres citées

Académie Française, *Dictionnaires*, 1694-2021, <https://dictionnaire-academie.fr>

ATILF-CNRS & Université de Lorraine, *Trésor de la Langue Française Informatisé (TLFi)*, 1994, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>

*Dictionnaire universel français et latin*, vulgairement appelé *Dictionnaire de Trévoux*, 1<sup>re</sup> édition, Nancy, 1738-42, <https://www.cnrtl.fr/dictionnaires/anciens/trevoux/menu1.php> ; 1771, 6<sup>e</sup> édition, <https://archive.org/details/dictionnaireunivo1fure/page/n6/mode/2up>

DIDEROT, Denis & d'ALEMBERT, Jean Le Rond, *L'Encyclopédie, dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1772,

<http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/article/v1-3566-o/>

ERNOUT, Alfred & MEILLET, Antoine, *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, Klincksieck, 1967.

FURETIÈRE, Antoine, *Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye, Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50614b>

GAFFIOT, Félix, *Dictionnaire Latin Français*, Hachette, 1934, <http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php>

LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Hachette, 1863, <https://www.littre.org>

REY, Alain (dir.), *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, dictionnaires Le Robert, 2 vol., 1992.

